



PÔLE D'ACTIVITÉS - COMMUNICATIONS

MANDAT DU PÔLE

Le pôle Communications assure le leadership des communications internes et externes en accord avec les objectifs du chapitre dans l'accomplissement de la mission et de la vision de l'ACMP. Ce pôle est clé afin d'optimiser les diverses plateformes de communications de manière à rejoindre avec efficacité et personnalisation notre public cible dans le but d'augmenter le rayonnement de notre association au sein de la communauté en gestion du changement.

OBJECTIFS VISÉS

- Développer une stratégie ainsi qu'un plan de communication qui soutient les objectifs du chapitre et ainsi l'accomplissement des objectifs respectifs de chacun des pôles.
- Promouvoir selon les canaux ainsi que le moment pertinent les avantages pour nos membres, nos partenariats, nos commandites ainsi que nos activités de développement de nos membres.
- Fournir un rôle conseil relatif aux bonnes pratiques en termes de communications et soutenir les autres pôles en ce sens.
- Mesurer et augmenter l'efficacité des communications
 - Assurer en continu un bon fonctionnement interne relatif aux communications, de par la mise en place de processus interne, création de gabarit etc.
 - Mettre en place des indicateurs de performance et de mesure de l'efficacité de nos communications selon nos canaux et notre audience. (SEM, SEO, taux ouverture pour les campagnes, nombre d'abonnés etc.)
 - Assurer la croissance du nombre d'abonnés / contacts sur nos diverses plateformes de communications. (LinkedIn, infolettre etc.)
- Promouvoir l'utilisation de la plateforme ACMP Connect. Soutenir la mise en œuvre, le lancement et l'utilisation de la communauté ACMP Québec, dont la langue de fonctionnement sera le français.
- Assurer que les objectifs liés aux communications soient reflétés dans le plan stratégique de l'ACMP Québec et qu'un plan d'action soit créé et mis à jour annuellement.
- Poursuivre l'optimisation des diverses plateformes de communications de manière à rejoindre avec efficacité et personnalisation notre public cible et aussi augmenter la visibilité de notre association

DIRECTEUR / DIRECTRICE COMMUNICATIONS

La personne responsable de ce pôle assure le développement et la mise en œuvre du plan d'action qui permettra l'atteinte des objectifs visés. À cette fin, elle collabore avec l'ensemble des membres du Conseil et plus particulièrement avec les leaders des divers pôles (ex.: Développement professionnel, Partenariats etc.) pour assurer l'alignement des efforts, la cohésion ainsi que la pertinence des communications à la communauté en gestion du changement. Pour soutenir les efforts du pôle d'activités, elle dirige le comité de communications qui contribue grandement à l'atteinte des objectifs du pôle communication et au rayonnement de notre association.

COMITÉ COMMUNICATIONS

Ce comité regroupe les bénévoles assignés au pôle d'activités. Il a pour rôle de contribuer à l'optimisation des diverses plateformes de communications de manière à rejoindre avec efficacité et personnalisation notre public cible.

FONCTIONS DU COMITÉ COMMUNICATIONS

Bien que les moyens mis de l'avant pour réaliser le mandat du pôle d'activités sont appelés à évoluer en fonction des objectifs annuels, les principales fonctions du comité ont trait à :

- Exécuter le plan de communication / mise à jour du site web sur une base mensuelle ou selon les besoins afin d'assurer le partage à nos membres ainsi que la liste de distributions, et ce, sur toutes nos plateformes.
- Mettre en place divers outils ou gabarits tout en respectant les normes graphiques établies pour notre association. (Ex. présentation officielle)
- Assurer l'optimisation de nos diverses plateformes de communications.
- Partager du contenu pertinent pour nos abonnés sur notre page LinkedIn.

ENGAGEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ

- Une disponibilité de 4 à 6 heures par mois pour les rencontres et la réalisation des tâches assignées.

MISES À JOUR ET CHANGEMENTS:

Ce document sera mis à jour et modifié, au besoin, suite à l'adoption du plan stratégique annuel. Le présent document reflète l'alignement avec les objectifs stratégiques 2020/21.